

Mardi 23 novembre 2010

Le rapport de la chambre régionale des comptes mérite une autre lecture.

EN EXTRAYANT QUELQUES PARAGRAPHERS « BIEN CHOISIS » ET SORTIS DE LEUR CONTEXTE, LE PARTI SOCIALISTE TENTE D'ÉCHAPPER A SES RESPONSABILITES ET A DEUX ANNEES SUCCESSIVES D'AUGMENTATION DE LA FISCALITE !

UNE SITUATION DIFFICILE MAIS QUI NE DATE PAS D'HIER !

OUI, la situation des finances de notre ville aura été préoccupante durant tout le mandat précédent ... mais cette situation ne date pas d'hier : rappelons qu'entre 1995 et 2001, l'actuel adjoint aux Finances de M. DOUCET a durablement augmenté notre dette de 1995 à 2001... celle-ci passant de 739 millions de francs en 1995 (112,7 millions d'euros) à près de 200 millions d'euros fin 2001 !

Au 31/12/2007, (soit deux mois et demi avant notre départ) le capital de la dette restant dû était de 208 908 042,2 € très exactement...

UNE SITUATION MAITRISEE GRACE A L'AGGLOMERATION !

OUI, l'épargne NETTE de notre ville s'est améliorée durant le mandat précédent !

En 2001, il manquait près de 9,4 millions d'euros pour rembourser la dette... cette situation est devenue positive durant presque tout le mandat : (-1,3 M€ en 2002, +0,2M€ en 2003, +2,4 M€ en 2004, +0,9 M€ en 2005, +5,3 M€ en 2006 et -2,4 M€ en 2007)... et ce, sans augmenter les impôts ! Evidemment, dans ce contexte, les dépenses de fonctionnement « ville » ont augmenté plus vite que les recettes dans la mesure où nous développons des services à la population nouveaux... sans augmenter les impôts. Cette situation n'aurait effectivement pas pu durer SI le transfert progressif des charges vers l'Agglomération n'était pas intervenu à partir de 2007 avec le gros transfert de la compétence « voirie ». => L'approche de la CRC n'est pas consolidée et ne prend pas en compte les recettes supplémentaires de l'Agglomération (+6,5 M€ de DGF / an)

UNE PAUSE FISCALE DURANT SEPT ANNEES... C'ETAIT DONC POSSIBLE !

Le tract du Parti Socialiste évoque une « stratégie de l'évitement » en matière de fiscalité... le tract oublie de préciser que la CRC indique que cette stratégie « a pleinement porté ses fruits » et nous revendiquons la pause fiscale accordée aux Argenteuillais durant tout le mandat. Dans ce contexte, le résultat de la ville était donc « piloté » proche de zéro, une collectivité n'ayant pas vocation à dégager des « bénéfices »... surtout lorsque ces derniers ne proviennent que de surplus d'impôts !

LA GESTION DE LA DETTE : PARLONS-EN DES « EMPRUNTS DITS TOXIQUES » !

On a tenté de vous faire croire que la gestion de la dette était également responsable de la situation financière d'Argenteuil et de l'augmentation des impôts... Mais jamais Argenteuil n'a payé si peu cher le poids de son endettement ! : En 1998, Argenteuil payait 10,6 millions d'euros d'intérêts aux banques... en 2008, notre ville a payé 7 millions d'euros... en 2009, 7,2 millions d'euros... enfin en 2010, seulement 6,5 millions d'euros ! La gestion « active » de la dette et le recours à des produits structurés ont permis à Argenteuil de ne pas augmenter les impôts durant 7 années ! : A des frais financiers bien réels, nous avons préféré un risque potentiel et mesuré... et vous le voyez, malgré la crise, nos frais financiers n'ont pas dérapé... Les Argenteuillais ne sont pas dupes des manœuvres de l'équipe municipale actuelle cependant, je souhaitais vous apporter ces précisions.

Par mothron2011.over-blog.com

Contact - C.G.U. - Signaler un abus